

APPEL À CANDIDATURE - EXPERTS À COURT TERME EN ENGAGEMENT DE LA DIASPORA ET PROFESSIONNELS DE LA DIASPORA

Soutien au développement des capacités et à la mobilisation de l'expertise de la diaspora

DATE DE PUBLICATION : août 2020 (appel ouvert jusqu'à la fin du projet, en décembre 2022)

TYPE DE POSTE : À domicile, avec possibilité de missions de courte durée, virtuelles et/ou sur site, dans les pays partenaires de la DG DEVCO.

Contexte du projet

Premier projet de portée mondiale de ce type à être financé par l'UE, la [Facilité Mondiale de l'Union européenne pour la Diaspora](#) (EUDiF, 2019-2022) a pour but de piloter les approches visant à accroître la collaboration et l'engagement entre les organisations de développement de la diaspora en Europe, les [pays partenaires de DEVCO](#) et l'UE.

Le projet est composé de quatre éléments interconnectés :

- I. Recherche et création d'un pôle de connaissances public
- II. Interventions de développement des capacités pour les pays d'origine et les organisations de la diaspora en Europe
- III. Dialogue, partenariats et réunions avec les acteurs de l'écosystème de la diaspora
- IV. Mobilisation des ressources de la diaspora pour des projets de développement

Objectifs de l'appel

L'EUDiF lance un appel à candidatures pour soutenir et accompagner le développement et la mise en œuvre d'activités pratiques.

- **Objectif général**: Création d'un pool d'experts de la diaspora au niveau européen
- **Objectif spécifique 1** : Faire appel aux compétences des **experts en matière d'engagement de la diaspora**
- **Objectif spécifique 2** : Mobiliser le **capital humain de la diaspora** dans des secteurs clés



Profils des experts et des professionnels de la diaspora

Cet appel vise deux catégories d'experts à court terme. Il est possible de s'inscrire en tant qu'expert/professionnel dans les deux catégories en sélectionnant les deux options dans le [formulaire d'inscription en ligne](#).

1. Experts en matière d'engagement de la diaspora

→ Pour soutenir le [laboratoire de développement des capacités](#)

Le laboratoire de développement des capacités vise à tester des approches permettant de renforcer les capacités des organisations de la diaspora en Europe et des autorités des [pays partenaires de DEVCO](#) et à renforcer leur collaboration, ainsi qu'à créer un environnement propice aux contributions de la diaspora.

Compte tenu de sa nature de projet pilote et des complexités de l'engagement de la diaspora, le laboratoire de développement des capacités utilisera diverses méthodes de prestation (formations, enseignement à distance, mentorat, coaching, conseil, élaboration de politiques, expertise technique, etc.). Dans ce contexte, l'approche de pair à pair sera encouragée. Le soutien sera fourni sur la base des demandes formulées et couvrira différents secteurs de l'engagement de la diaspora (par exemple, la numérisation, l'entrepreneuriat, l'éducation et la formation professionnelle, la gestion de crise, etc.).

Typologie de l'appui au renforcement des capacités (liste non exhaustive) :

- Aide à la rédaction de législations, de règlements soutenant des environnements favorables, de stratégies d'investissement de la diaspora ou d'autres documents politiques et de plans de mise en œuvre connexes ;
- Élaboration de manuels de formation, de programmes et de guides, de procédures opérationnelles normalisées, de lignes directrices, etc. ;
- Évaluations des lacunes et des besoins, évaluations et analyses du cadre politique, institutionnel et juridique ;
- Formations de formateurs, ateliers thématiques, sessions de formation, échanges entre pairs et visites d'étude ;
- Développement des méthodologies et des outils en matière de collecte de données ;
- Campagnes d'information et de sensibilisation et autres activités de visibilité et de communication.

2. Professionnels de la diaspora

→ Pour s'inscrire au [mécanisme de mobilisation de l'expertise de la diaspora](#)

Le mécanisme de mobilisation de l'expertise de la diaspora constitue un programme de transfert de capital humain à petite échelle. Il est conçu comme un projet pilote visant à établir une base de données des professionnels de la diaspora souhaitant contribuer à leur pays d'origine. L'EUDiF facilitera des déploiements virtuels et/ou sur site à court terme pour des projets de développement dans les [pays partenaires de DEVCO](#). À travers la mobilisation des professionnels de la diaspora, l'EUDiF testera la mobilisation de l'expertise de la diaspora au niveau européen avec l'objectif à long terme d'intégrer cette expertise dans la mise en œuvre de projets de développement, lorsque celle-ci peut apporter une valeur ajoutée. Les secteurs suivants seront privilégiés : santé, éducation, environnement, entrepreneuriat et digitalisation.

Typologie du soutien au transfert de capital humain de la diaspora (liste non exhaustive) :

- Activités principales de transfert de connaissances :
 - Formations de formateurs dans le pays d'origine ;
 - Séminaires thématiques spécialisés, ateliers, mentorat, création de groupes d'excellence, sessions de formation et d'échange d'informations.



- Affectations dans les établissements d'accueil :
 - Assistance à la rédaction de documents stratégiques et politiques tels que des politiques, lois, stratégies, procédures opérationnelles normalisées, recommandations, plans d'action, programmes, etc. ;
 - Soutien à l'élaboration d'outils pratiques tels que des manuels, programmes d'études, guides et méthodologies ;
 - Évaluations des lacunes et des besoins, évaluations des structures institutionnelles, études de faisabilité ;
 - Soutien au développement de campagnes d'information et de sensibilisation ainsi qu'à l'acquisition de compétences en matière de communication ;
 - Exercices de collecte et de partage de données.

Expérience et qualifications

Experts en engagement de la diaspora	Professionnels de la diaspora
<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des diasporas 	<ul style="list-style-type: none"> • Être un émigrant ou un descendant d'émigrants d'un pays partenaire de DEVCO qui entretient activement des liens avec son pays d'origine et est disposé à contribuer à son développement
<ul style="list-style-type: none"> • Une expérience avérée en matière de développement des capacités au niveau national et international, notamment en matière de facilitation des formations et d'enseignement à distance 	<ul style="list-style-type: none"> • Résider dans l'UE, au Royaume-Uni, en Suisse, en Norvège ou dans un autre pays partenaire de DEVCO
<ul style="list-style-type: none"> • Une expérience dans le travail avec les organisations de la diaspora et les gouvernements des pays d'origine 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 5 ans d'expérience dans l'un des secteurs de développement ciblés (santé, éducation, environnement, entrepreneuriat, numérisation) et capacité à transférer des connaissances techniques
<ul style="list-style-type: none"> • Excellente maîtrise orale et écrite de l'une des langues suivantes : anglais, français, espagnol, russe ou arabe 	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente maîtrise orale et écrite de l'une des langues suivantes : anglais, français, espagnol, russe ou arabe. Maîtriser une langue administrative officielle de son pays d'origine
<ul style="list-style-type: none"> • Être disponible pour des missions de courte durée, y compris des missions virtuelles. Être éligible au visa approprié pour la ou les périodes de déploiement 	<ul style="list-style-type: none"> • Être disponible pour être déployé dans le cadre de visites de courte durée dans son pays d'origine et/ou de déploiements virtuels. Avoir droit au visa approprié pour la (les) période(s) de déploiement



Compensation et accompagnement

- Les experts et professionnels bénéficient d'une rémunération fixe et d'une indemnité journalière de subsistance selon les règles du projet ;
- Les voyages internationaux sont organisés et payés par le projet ;
- Tous les experts et professionnels sont soutenus par l'équipe de l'EUDiF tout au long des différentes étapes de l'affectation et du déploiement.

Procédure d'inscription

Les experts doivent s'inscrire via le [site web de l'EUDiF](#) en cliquant sur le bouton "**Je suis un expert**". Ce bouton génère un [formulaire d'inscription](#). Veuillez vous assurer que votre CV est prêt à être téléchargé.

Les candidatures peuvent être remplies en anglais, français, espagnol, russe ou arabe.

Bien que l'appel reste ouvert en permanence pendant toute la durée du projet, les experts sont encouragés à soumettre leur candidature le plus tôt possible.

Les candidats intéressés peuvent soumettre des demandes d'inscription pour les deux catégories d'experts : expert en engagement de la diaspora et professionnel de la diaspora.

Par la suite, l'équipe EUDiF approuvera chaque profil - selon les critères définis ci-dessus - avant qu'il ne devienne actif pour des affectations.

Les profils des experts seront ajoutés au pool d'experts de la diaspora de l'EUDiF, un outil de l'UE-ICMPD qui sera utilisé uniquement à des fins professionnelles. L'EUDiF s'engage à respecter le règlement général de l'UE sur la protection des données (RGPD) relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Les CV seront sélectionnés à partir de la base de données afin de faciliter la mise en œuvre d'activités de projets. L'EUDiF ne peut pas garantir que tous les experts figurant dans le fichier recevront des affectations.

Les experts inscrits peuvent se connecter et mettre à jour leur profil. Ils sont encouragés à le faire sur une base annuelle.

Prochaines étapes

Été 2020 : Appel à candidature

Automne 2020 : 1er appel à propositions pour le développement des capacités et le soutien à l'expertise de la diaspora

Fin 2020 : Premières missions des experts

